Image not found or type unknown

Demande de naturalisation

Par **akimko**, le **16/02/2015** à **14:07**

bonjour, j'ai déposé une demande de naturalisation en 2009.
entretient a la prefecture de police en Avril 2009 et remise d'un récépissé de dépose dossier. depuis plus de nouvelles. j'ai relancer à plusieurs reprise la personne qui c'est charger de me recevoir en entretient et elle m'informe à chaque fois que mon dossier est en attente d'enquête. sa va faire 6ans en Avril que doit je faire????
merci

Par **domat**, le **16/02/2015** à **15:20**

bjr,
cela est surprenant depuis 6 ans, vous auriez du avoir une réponse positive ou de refus ou de renouvellement.
en principe l'administration dispose de 24 mois pour répondre.
la longueur de la procédure est parfois justifiée par la demande renseignements dans votre pays d'origine, ce qui, selon certains pays, est long.
voir ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15835.xhtml
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés